Réfection de l'église, 1re phase terminée

Au Moulinet, l'église communale Saint-Philippe, fermée depuis six ans pour des raisons de sécurité, vient de se refaire une beauté. La première phase de travaux aura duré environ neuf mois et s'est terminée par la pose d'un enduit à la chaux sur les pierres apparentes des murs du pourtour de la bâtisse.

Pour financer les travaux, une souscription avait été lancée avec l'aide de la Fondation du Patrimoine. Une première tranche des travaux supervisés par l'architecte Alexandre Bonassieux avait eu « le feu vert » en avril 2015 pour un coût de 195.000 € comprenant la voirie, la distribution des réseaux, la charpente, la toiture et les enduits d'extérieur. La totalité du chantier étant estimée à 300.000 €.

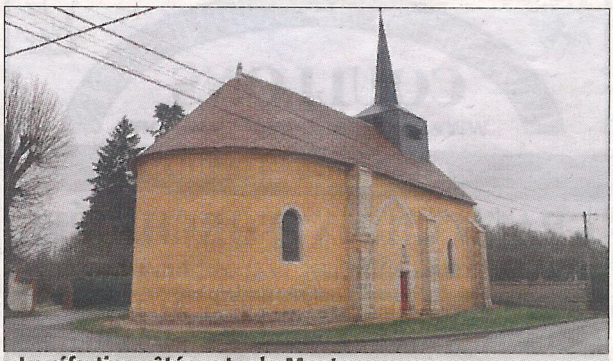

La réfection côté route de Montereau.

De nombreuses aides financières

Dès le départ, les Moulinois ont bien adhéré au projet et se sont montrés généreux. Une solution a été trouvée au cours des mois précédents le lancement de l'opération avec une aide du conseil départemental du Loiret qui a subventionné le chantier à hauteur de 50 %, soit 126.000 €, somme à laquelle s'est ajoutée la subvention accordée par le sénateur Jean-Pierre Sueur qui a versé 10.000 € de sa cassette de parlementaire. La souscription a quant à elle atteint 25.000 €. Cette somme a permis à la Fondation du Patrimoine, avec le soutien de la région Centre-Val de Loire d'ajouter 35.000 € et la sauvegarde de l'Art français, 12.000 €.

À noter aussi la contribution de l'association locale fêtes, loisirs, culture et entraide » (1.200 €), et celle des peintres et des photographes locaux, grâce à l'organisation d'une exposition (2.000 €).

Démarrage de la 2e tranche en avril

Cette première tranche a été réalisée par l'entreprise Vauvelle de Varennes-Changy (voirie et réseaux), par la société Moresk de Joigny dans l'Yonne (taille de pierres et maçonnerie) et par l'entreprise Boutron de Château-Renard (charpente et toiture), une opération traditionnelle qui a vu la mise en place d'un nouveau coq-girouette.

En avril prochain, la 2e tranche va démarrer avec la réfection des poutres par l'entreprise Moresk. D'autre part, un marché concernant la gypserie (enduits intérieurs) doit recevoir auparavant l'aval du conseil municipal, après le vote du budget. Enfin, la restauration des vitraux sera effectuée par la société Herbowa de Blois (Loir-et-Cher), et c'est Philippe, employé communal qui réalisera la restauration du mobilier (prétoire, bancs et chaises).

FÊTES, LOISIRS, CULTURE ET ENTRAIDE. L'association tiendra son assemblée générale samedi 5 mars à 17 heures, salle du conseil, au lieu du samedi 13 février.